Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 10 (1984)

Heft: 2

Rubrik: Camps musicaux des jeunesses musicales de Suisse 1984

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

8. Acceptation des comptes 1983 et rapport des vérificateurs («Sinfonia» 1984, no 1)
La déléguée-vérificatrice de l'Orchestre de la ville de Zoug recommande aux délégués d'accepter les comptes. Point n'est besoin de lire le rapport des vérificateurs. Les comptes sont approuvés à l'unanimité, décharge est donnée au caissier central et au comité central.

9. Budget pour 1984 et cotisation 1984
Le budget est approuvé à l'unanimité.

10. Elections
10.1 Election complémentaire au comité central
Les délégués ayant déjà pu constater, en prenant acte du rapport de la bibliothécaire centrale, de quelle façon exemplaire Mme Käthi Wagner-Engel prenait soin de la bibliothèque et combien elle est familiarisée avec les travaux de l'institution, on comprendra aisément que nous la proposions comme nouvelle bibliothécaire centrale.
Normalement, le comité se constitue soi-même, mais vu la tâche importante dévolue au bibliothécaire, il est indispensable de trouver une personne précise pour ces fonctions. Mme Käthi Wagner-Engel est élue par acclamation. Elle remercie les délégués par quelques paroles sympathiques.
10.2 Sections vérificatrices des comptes et section suppléante
L'Orchestre de la ville de Zoug reste section vérificatrice, l'Orchestre de Zofingue accède au rang de deuxième section vérificatrice. En tant que section suppléante est proposé et élu l'Orchestre de Lucerne. Sa délégation arrivant malheureusemen en retard, elle ne pouvait se prononcer sur cette election.

11. Propositions du comité central
Programme de travail 1984 et 1985
Le Conseil de l'Europe ayant désigné l'année 1985 comme «Année européenne de la musique» et des activités particulières étant organisées pour cette année, force nous était de faire connaître, déjà maintenant, notre proposition car des manifestations de plus grande envergure exigent beaucoup plus de temps de préparation ce qui explique des programmes de travail pour deux ans.
11.1 Modification des statuts
Selon la proposition du comité central, l'article 34 des statuts subit des modifications («Sinfonia» 1984, no 1, p. 3). La proposition est acceptée à l'unanimité.
11.2 Programme de travail 1984
a) Préparation de l'Année européenne de la musique. La proposition est approuvée à l'unanimité.
b) Répétition du cours pour chefs d'attaque et chefs de registre.* Il est prévu d'organiser un cours en Suisse alémanique et un en Suisse romande. Le programme sera quelque peu allégé par rapport à 1982–1983. Le nombre des participants sera limité à 12.
c) Organisation d'un cours pour membres de commissions de musique: Composition des programmes, calcul de la durée d'un concert, impression des programmes, etc.* Ce cours est prévu à deux samedis après-midi (janvier 1985), le lieu étant fixé d'après les inscriptions.
** Les programmes détaillés et les délais d'inscription seront publiés soit dans la «Sinfonia» ou par des feuilles volantes.*
Les frais des moniteurs des cours et des locaux seront supportés par la SFO. Les participants aux cours payeront eux-mêmes les frais de voyage et – dans le cas du cours pour chefs d'attaque et chefs de registre – leur frais de logement.
d) Création d'archives. La SFO doit malheureusement vivre encore toujours sans archives. Ses documents sont disséminés dans divers lieux. La rédaction d'une chronique ne serait possible que grâce à la plaquette que M. Ed. M. Fallet-Castelberg élabora à l'occasion du cinquantenaire de la SFO, mais seulement pour cinquante années. Le comité central a découvert en Mlle Jolanda Mäder une personne qui serait d'accord de classer les documents et d'organiser ensuite des archives.
Le programme de travail pour l'année 1984 est approuvé à l'unanimité.
Chaque programme annuel comprend comme postulat constant notre bibliothèque centrale. Le réglement quelque peu modifié a été envoyé aux sections avec le nouveau catalogue. L'attention des bibliothécaires ou des commettants d'œuvres est attirée sur deux innovations: Le prêt gratuit s'entend pour 7 mois, les frais de prolongation s'élèvent à dix francs par œuvre et par mois. A titre d'essai, il ne sera pas nécessaire d'effacer toutes les inscriptions. L'essai court du premier juillet 1984 jusqu'à l'assemblée des délégués de 1985.
11.3 Programme de travail 1985
a) Rencontre d'orchestres à Boswil, les 4 et 5 mai 1985. Dans le cadre de l'Année européenne de musique, cette rencontre sera liée avec l'assemblée des délégués de 1985. Le vice-président, M. Hermann Unternährer, donne un aperçu historique sur la vieille église de Boswil et résume le programme provisoire de la réunion. Tous les participants reçurent une feuille d'orientation comportant l'invitation pour la rencontre d'orchestres. Elle sera adressée encore à toutes les sections.
b) Fondation de «L'Association européenne d'orchestres d'amateurs». Le projet de statuts a été adressé aux pays intéressés pour préavis. En septembre 1984, une séance sera organisée, ensuite la fondation pourra avoir lieu l'année prochaine.
c) De concert avec l'Association fédérale de musique et l'Union suisse des chorales, la SFO désire organiser une manifestation informative sur l'amateurisme musical en Suisse. Nous inviterons à cet effet le Conseil fédéral et les institutions culturelles afin d'atteindre un vaste public avec nos exécutions. La Radio et la Télévision ne manqueront pas non plus.
d) Le «Migros-Genossenschafts-Bund» nous a offert, cette année, de charger des compositeurs suisses d'écrire des œuvres susceptibles d'être jouées par des orchestres d'amateurs, et d'en faire cadeau ensuite à la bibliothèque de la SFO. La deuxième rencontre suisse des orchestres fait partie de l'Année européenne de la musique. Pour toutes les autres manifestations ou projets, nous pourrons utiliser le symbole distinctif. Les sections qui désireraient produire quelque chose dans ce cadre, voudront bien s'adresser au président central Nyffenegger.
Le programme de travail pour l'année 1985 est approuvé à l'unanimité.

12. Propositions des sections
Néant.

13. Désignation du lieu de l'assemblée des délégués de 1985
Par l'acceptation du programme de travail pour 1985, le lieu de l'assemblée des délégués est déjà fixé (Boswil). Nous cherchons encore une section qui désirerait assumer la responsabilité de la soirée récréative.
A la question du président central si quelqu'un s'intéresse déjà pour l'organisation de l'assemblée des délégués en 1986, personne n'est à même de répondre pour le moment.

14. Divers
14.1 Le président central Nyffenegger regrette de devoir faire savoir que notre rédacteur de la «Sinfonia», M. Ed. M. Fallet-Castelberg, entend quitter ses fonctions à la fin de 1984. Il atteindra ses 80 ans en automne et trouve qu'il a assuré son travail longtemps, mais aussi avec joie. Nous ne pouvons que le remercier de sa persévérance et souhaiter de lui trouver un successeur digne de lui.
14.2 Le président central Nyffenegger remercie encore une fois la «Konzertgesellschaft Oberwallis» et, en particulier, M. Willy Lohri et Mlle Vreni Gertschen et tous leurs assistants ainsi que le chef d'orchestre, M. Anton Rovina, de l'organisation impeccable et l'orchestre de son empressement d'accueillir dignement les délégués.
14.3 M. René Pignolo encourage les orchestres qui commandent des œuvres à la bibliothèque centrale, de joindre à leur commande des salutations ou un mot de remerciement pour la bibliothécaire. Elle n'est pas une employée au sens commercial, mais il lui faut beaucoup d'idéalisme pour employer tout son temps pour un très modeste salaire.

15. Conférence du Dr. med. Joseph Escher
Grâce à ses exposés et ses illustrations musicales, la conférence sur «Musik und Medizin» a enthousiasmé les auditeurs et confirmé sûrement des expériences personnelles de maint mélomane. Nous espérons pouvoir publier le texte de cette conférence.

16. Distinction des vétérans fédéraux d'orchestre
Encadré de deux lieder de Schubert présentés par Lisette Steiner (soprano) et Heidi Brunner-Gut (piano), M. Hermann Unternährer harangua les vétérans d'honneur et les vétérans. Les membres suivants furent ensuite distingués par la carte, l'insigne et le petit bouquet de fleurs:

Vétérans d'honneur
(Pour les noms, le lecteur voudra bien se reporter au texte allemand.)

Vétérans
(Pour les noms, le lecteur voudra bien se reporter au texte allemand.)

Wallisellen, le 30 mai 1984
Pour le procès-verbal: *Isabella Bürgin*

Camps musicaux des Jeunesses musicales de Suisse 1984

23e Camp musical international des JMS
Orchestre – Chœur – Musique de chambre
Dates: du 16 au 29 juillet 1984.
Lieu: Centre culturel de Sornetan, 2711 Sornetan.
Conditions de logement: chambres à 1 lit, à 2 lits et à 8 lits (tout confort).
Prix: frs. 440.–.
Bourses: des bourses peuvent être obtenues.
Direction musicale: Johannes Schlaefli.
Assistants: Antoinette Füri et Felix Renggli.
Administration: Luc Terrapon, secrétariat des Jeunesses musicales de Suisse, Maison de la Radio, Case postale 233, 1211 Genève 8.
Composition de l'orchestre: cordes, 2 flûtes, 2 hautbois, 2 clarinettes, 2 bassons, 2 cors, 2 trompettes, 3 trombones, 1 percussion avec timbales, instruments d'accompagnement pour la musique de chambre: piano, orgue, harpe.
Chœur: une heure de chant par jour, avec formation et relaxation vocale pour tous.
Musique de chambre: chaque participant pourra jouer dans au moins une formation de musique de chambre et éventuellement dans les ensembles de cordes, de vents ou l'ensemble vocal.
Programme: J. Brahms, Ungarische Tänze et Deutsche Volkslieder; L. Janacek, Suite, op. 3; C. Saint-Saëns, Havanaise, op. 83, pour violon et orchestre; I. Strawinsky, Impressions norvégiennes. Les pièces travaillées par les groupes de musique de chambre et les ensembles seront choisies au début du camp.
Concerts: vendredi 27 et samedi 28 juillet dans les alentours.
Niveau et âge: Instrumentistes avancés (cordes: connaissance du «spiccato» demandée) âgés de 15 à 25 ans.

3e Semaine d'improvisation des JMS
Künstlerhaus Boswil AG
6–14 juillet 1984. Direction: Werner Bärtschi.

5e Camp musical d'été pour instruments à vent
Dates: 1–8 juillet 1984.
Lieu: Ferme de vacances de Montmelon-Dessous JU (près de Saint-Ursanne).
Sens: Organisé pour la 5e fois par les Jeunesses musicales, ce stage de perfectionnement est destiné à tous ceux qui désirent pratiquer la musique d'ensemble dans un cadre idéal et dans une atmosphère de vacances. Il fait partie du programme d'animation des Jeunesses musicales de Delémont et des Jeunesses musicales de Suisse.
Instruments: trompette, bugle, cornet, alto, euphonium, trombone, contrebasse, clarinette, flûte traversière et flûte à bec.
Conditions: avoir au moins 14 ans et pouvoir maîtriser des morceaux de difficulté moyenne.
Bourses: plusieurs bourses sont disponibles après demande et justification.
Prix: frs. 230.–, tout compris.
Animateurs: les cours sont donnés par des professeurs diplômés: J.-Michel Nobs et André Lachat pour les cuivres; André Grillon pour la clarinette; J.-Cl. Beuchat pour la flûte.
Buts: promouvoir la musique pour instruments à vent dont la littérature abondante est souvent ignorée et donner la possibilité d'exprimer le jeu en petit groupe ou en solo et aussi en formation plus importante entre adolescents et adultes, entre musiciens de formation dite «classique» et musiciens de fanfare, harmonie ou brass band.
Programme: une grande partie de la journée est consacrée au perfectionnement personnel (technique, intonation, respiration) et l'autre partie à l'approche de la musique d'ensemble. Etude du répertoire de l'époque de la Renaissance à nos jours – musique «classique» et musique actuelle dont des compositions originales pour formation de cuivres et bois. Concert dans la merveilleuse cité médiévale de Saint-Ursanne en fin de séjour. Possibilité de se baigner tous les jours dans une des rivières les plus propres d'Europe, le Doubs, qui se trouve à 300 mètres de la ferme de vacances. Excursions possibles dans les pâturages et forêts des environs.

Forum der Liebhabermusiker
Forum des musiciens amateurs

Orchester, die sich für das Auftreten im Forum der Liebhabermusiker interessieren, wenden sich, wenn sie im Einzugsgebiet von Radio DRS liegen, an eines der Studios in Basel, Bern oder Zürich, oder, wenn sie zum Einzugsbereich von Radio SR gehören, an das Studio Lausanne.

Les orchestres de la Suisse romande qui désirent se produire à Radio SR, voudront bien s'adresser au Studio de Lausanne.

Sonntag, 22.7.1984, 14 Uhr
Radio DRS, 2. Programm
Bearbeiter: Albert Häberling

Orchester-Schule Zürich
Leitung: Brenton Langbein
Klavier: Werner Bärtschi
Programm:
Hans Schaeuble, Sinfonisch-concertante Musik für Streichorchester mit obligatem Klavier, op. 33

Stadtorchester Olten
Leitung: Peter Escher
Solist: Jonas Burki, Flöte
Programm:
Peter Escher, Concertino für Flöte und Orchester, op. 100 (1969)

Orchester des Konservatoriums und der Musikakademie Zürich
(zukünftige Berufsmusiker)
Leitung: Peter Wettstein
Solist: Santino Famulari, Klavier
Programm:
Max Kuhn, Klavier-Konzert «Concerto da Tenerife»

Sonntag, 24.8.1984
Radio DRS, 2. Programm
Bearbeiter: Albert Häberling

Akademischer Chor Zürich und Camerata Academica
Leitung: Olga Géczy
Solisten: Sarolta Pécsi, Sopran; Almuth Dietze, Alt; Christine Walser, Alt; Francesco Farini, Bass
Continuo: Mario Beretta
Programm:
Henry Purcell, Come ye Sons of Art, Kantate für 4 Soli, gemischten Chor und Kammerorchester (komp. 1694)

Akademischer Chor Zürich
Leitung: Olga Géczy
Orgel: Mario Beretta
Programm:
Lajos Bárdos, Missa tertia für gemischten Chor und Orgel

Kammerorchester Herisau
Leitung: Paul Forster
Solist: Karl Lassauer, Posaune
Programm:
Johann Georg Albrechtsberger, Konzert für Alt-Posaune mit Streichorchester

Konzertkalender
Calendrier de concerts

In der September-Nummer (Redaktionsschluss: 31. August 1984) werden nur Voranzeigen von Konzerten veröffentlicht, die in der Zeit zwischen dem 15. Oktober 1984 und 15. Januar 1985 stattfinden. Die präzise Angaben enthaltenden Texte sind der **Redaktion** der «Sinfonia» zuzustellen.

Dans le numéro de septembre (délai de rédaction: 31 août 1984), on ne publiera que des préavis de concerts ayant lieu dans la période entre le 15 octobre 1984 et le 15 janvier 1985. Les textes, conçus de façon précise, devront être adressés à la ***rédaction*** *de la «Sinfonia».*

17.8.1984: Berner Musikkollegium (Leitung: Walter Kropf). Rathaushalle zu Bern (im Rahmen des Altstadtsommers), 20.15 Uhr: Serenade. *Programm:* 1. Georg Friedrich Händel, Wassermusik (Auswahl von 8 Nummern). 2. Franz Schubert, Sinfonie Nr. 7 in h-Moll («Unvollendete», DV 759). 3. Georges Bizet, «L'Arlésienne», Suite Nr. 1 aus der Musik zum gleichnamigen Drama von Alphonse Daudet.

26.8.1984: Stadtorchester Frauenfeld (Leitung: Laurenz Custer). Kirche Berlingen TG, 09.30 Uhr: Konzert. Solist: Ferdi Uhlmann, Gitarre. *Programm:* 1. Niccolò Piccini, Didone (Ouvertüre). 2. Fernando Carulli, Konzert für Gitarre mit Streichorchester. 3. William Alwyn, Suite of scottish dances. 4. Fructuoso Vianna, 7 Miniatures.

28.8.1984: Stadtorchester Frauenfeld (Leitung: Laurenz Custer). Rathaus Frauenfeld, 20.15 Uhr: Konzert. *Programm:* Siehe 26.8.1984.

8.9.1984: Orchesterverein Baar (Leitung: Peter Tschudi). Gemeindesaal Baar, 20.30 Uhr: Konzert. Solistin: Annemarie Stahel, Flöte. *Programm:* 1. Jean-Philippe Rameau, Suite Nr. 1 aus der Oper «Dardanus». 2. Georg Friedrich Händel, Orchesterkonzert Nr. 24. 3. Carl Stamitz, Konzert für Flöte und Orchester in G, op. 29. 4. Franz Schubert, Sinfonie Nr. 5 in B.

15.9.1984: Fluntermer Orchester (Leitung: Bernhard Sieber). Ref. Kirche Obfelden, 20 Uhr: Konzert. Solisten: Elisabeth Ganter, Klarinette; Camille Ganter, Fagott. Continuo: Maru Ricklin, Cembalo. *Programm:* 1. Heinrich Isaac, Vier Instrumentalsätze: Tmeiskin uas iunch? Et ie boi d'autant; Instrumentalsatz ohne Titel; Maudit soyt. 2. Arcangelo Corelli, Concerto grosso in F, op. 6, Nr. 6 (Concertino: Georg Butsch und Eberhard Dieter, Violinen; Bertram Butsch, Violoncello). 3. Johann Christoph Vogel, Ire Symphonie concertante für Klarinette, Fagott und Orchester. 4. Joseph Haydn, Sinfonia Nr. 43 in Es («Merkur»).

19.9.1984: Fluntermer Orchester (Leitung: Bernhard Sieber). Grosse Kirche Zürich-Fluntern, 20.15 Uhr: Konzert. *Programm:* Siehe 15.9.1984.

Organe des EOV
Organes de la SFO

Zentralpräsident – Président central
Jürg Nyffenegger, Hostalenweg 198, 3037 Herrenschwanden, Telefon privat: 031/23 32 10, Geschäft: 031/21 04 51/52.

Vizepräsident – Vice-président
Hermann Unternährer, Biregghofstrasse 7, 6005 Luzern, Telefon privat: 041/41 02 74, Geschäft: 041/51 35 35.

Zentralsekretärin – Secrétaire centrale
Fräulein Anita Prato, Wattenwylweg 30, 3006 Bern, Telefon privat: 031/44 18 59, Geschäft: 031/22 13 11.

Zentralkassier – Trésorier central
Benjamin Brügger, Bennenbodenrain 20, 3032 Hinterkappelen, Telefon privat: 031/36 24 87, Geschäft: 031/666 554.

Zentralbibliothekarin – Bibliothécaire centrale
Käthi Wagner-Engel. Domizil der Zentralbibliothek: Greyerzstrasse 80, Bern. Adressierung der Sendungen: Postfach 47, 3000 Bern 22. Telefon Bibliothek: 031/40 02 40, Bibliothekarin privat: 031/83 51 75 (nur in dringenden Fällen).

Beisitzer – Assesseurs
Fräulein Isabella Bürgin, Neugutstrasse 37, 8304 Wallisellen, Tel. privat: 01/830 33 06.
Charles Décombaz, 6, avenue Benjamin Dumur, 1008 Prilly, tél. 021/24 95 08 dès 19 h.

Musikkommission – Commission de musique
Präsident – Président
Michel Rochat, route de la Vuy 8, 1305 Penthalaz, Telefon privat: 021/87 05 04, Geschäft: 021/22 26 08.
Mitglieder – Membres
Ueli Ganz, Bergstrasse 11, 8157 Dielsdorf, Telefon privat: 01/853 19 69, Geschäft: 01/812 71 44.
René Pignolo, Mätteli 103, 3323 Bäriswil BE, Tel. privat: 031/851 426, Geschäft: 031/623 804.
Markus Zemp, Dorfstrasse, 6170 Schüpfheim, Tel. privat: 041/76 24 55, Geschäft: 031/469 111.

Vertreter des EOV in der Schiedskommission der SUISA – Représentant de la SFO au sein de la commission arbitrale de la SUISA
Fritz Kneusslin, Amselstrasse 43, 4059 Basel.
Ersatzmann – Suppléant
Alfons Bösch, 6440 Ingenbohl.

Redaktor der «Sinfonia» – Rédacteur de la «Sinfonia»
Dr. Eduard M. Fallet, Postfach 38, 3047 Bremgarten bei Bern, Tel. 031/23 93 04.

September-Nummer 1984
Redaktionsschluss: 31. August 1984

Numéro de septembre 1984
Délai de rédaction: 31 août 1984